



CNRS – Université rennes1  
UMR 6290, Équipe « Génétique du chien »  
2 av du Pr Léon Bernard 35043 Rennes Cedex  
Tél : 02 23 23 45 09 Fax : 02 23 23 44 78  
Adresse mail : [cani-dna@univ-rennes1.fr](mailto:cani-dna@univ-rennes1.fr)  
Site internet : <http://dog-genetics.genouest.org/>



## Protocole de prélèvement pour l'étude génétique de l'ichtyose chez le chien

Pour nous contacter : [cani-dna@univ-rennes1.fr](mailto:cani-dna@univ-rennes1.fr) (responsable de projet : Dr. Pascale Quignon)

### En collaboration avec :

**Dr. Eric Guaguère, Clinique Vétérinaire Saint Bernard, Lomme, France**  
**Dr. Emmanuel Bensignor, Clinique Vétérinaire, Cesson-Sévigné, France**  
**Dr. Jacques Fontaine, Université Vétérinaire de Liège, Belgique**

Dans le cadre du travail de recherche sur les causes génétiques de l'ichtyose chez le chien, nous souhaiterions recueillir : **Pour tout chien atteint d'ichtyose et ses apparentés sains et atteints :**

- **Une copie du pedigree du chien**
- **Un prélèvement sanguin pour l'ADN :**  
**5 ml de sang** sur anticoagulant (EDTA, tube à bouchon mauve)  
Bien mélanger le tube par retournement pour éviter la coagulation du sang.

Indiquer sur les tubes : **la date, le nom, le sexe et la race du chien**

- **des prélèvements de peau de chien ichtyosiques (ou sains) :** Après avoir rasé et désinfecté, procéder à la biopsie cutanée (idéalement par biopsie punch). Couper en deux fragments et mettre l'un dans un tube contenant la solution RNAlater, l'autre dans le formol comme pour les analyses histologiques.

*NB : La solution RNAlater (Qiagen) se garde à température ambiante et doit être manipulée avec des gants.*

Indiquer sur les tubes : **tissu ichtyosique ou sain, le nom et la race du chien**

- **Le questionnaire clinique** (fourni par nos soins)

Dès les prélèvements effectués, mettre à 4° C et envoyer **rapidement** par la poste (ex : lettre MAX) à température ambiante.

Ce prélèvement n'engage aucuns frais supplémentaires pour le propriétaire : soit le vétérinaire consent à la gratuité de l'acte dans le cadre de la recherche, soit le vétérinaire transmet une facture à l'ordre du CNRS UMR 6290. Le **remboursement par virement bancaire** du CNRS ne s'effectuera que sur présentation d'un RIB et du numéro de SIRET de la clinique.

Les prélèvements qui nous sont envoyés entreront anonymement dans le cadre d'une étude globale. Il n'y aura donc pas de résultats individuels.

Nous vous remercions chaleureusement de votre collaboration, cette étape de recrutement est indispensable à la réussite de ces recherches. N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site pour tous renseignements complémentaires.

L'équipe « Génétique du chien »